



## Organisation

Avize Plus - Mairie d'Avize - 2, Place Charles de de Gaulle - 51190 AVIZE

## Présentation

L'édition 2025 du Trail d'Avize aura lieu le dimanche 16 mars 2025.

Lieu de départ et d'arrivée des épreuves : Château Desbordes - 5B, Rempart du Midi - 51190 AVIZE

Retrait des dossards :

Château Desbordes - 5B, Rempart du Midi - 51190 AVIZE

- samedi 15 mars : de 14h à 17h
- dimanche 16 mars : de 7h à 8h

Au programme 2 épreuves non chronométrées :

- Le Tour de Saran
- Le Trail d'Avize

## Conditions de participation

La possession d'une licence sportive ou d'un certificat médical n'est plus nécessaire à la participation à une épreuve de trail, néanmoins nous vous invitons à remplir votre Parcours Prévention Santé.

Epreuve réservée aux adultes majeurs.

## Epreuves non chronométrées

Les épreuves sont limitées à 400 dossards.

### LE TOUR DE SARAN

Epreuve en autosuffisance : pas de ravitaillement sur circuit, ravitaillement à l'arrivée.

Distance : 15km

Dénivelé : 350m

Horaire de départ : dimanche 16 mars à 9h

Type de départ : groupé

Barrière horaire : arrivée avant 12h

Matériel conseillé : téléphone portable, barres énergétiques, couverture de survie, sifflet, boisson

Tarif : 10€

Limite d'inscription : dimanche 9 mars 2025

Inscriptions sur place dans la limite des places disponibles.



## **LE TRAIL D'AVIZE**

Epreuve en semi-autosuffisance : ravitaillement au km 12, ravitaillement à l'arrivée.

Distance : 25km

Dénivelé : 650m

Horaire de départ : dimanche 16 mars à 8h30

Type de départ : groupé

Barrière horaire : arrivée avant 13h

Matériel conseillé : téléphone portable, barres énergétiques, couverture de survie, sifflet, boisson

Tarif : 15€

Limite d'inscription : dimanche 9 mars 2025

Inscriptions sur place dans la limite des places disponibles.

## **Points particuliers**

Inscriptions uniquement par internet sur <https://www.sporkrono.fr>

Toute demande d'annulation d'inscription doit être faite par email avant le dimanche 9 mars 2025.  
Pas de rétrocession de dossard possible.

A partir du 09/03/2025 plus aucun remboursement ne sera fait.  
Pas de possibilité de changement d'épreuve.

Pour des raisons de sécurité les ravitaillements sauvages sont interdits, ainsi que l'accompagnement par VTT.

Les concurrents se doivent secours et entraide.

Merci de respecter le code de la route et les autres usagers, en particulier dans les vignes.

Respect de l'environnement, de la nature et du patrimoine : interdiction de jeter des détritiques, d'emprunter des rangées de vignes et de sortir des chemins autorisés au public, particulièrement le long des réserves naturelles.

Les bâtons de marche ne sont autorisés que pour la marche nordique ou les randonnées.

Les chiens ne sont pas autorisés.

Les dossards doivent être visibles à l'avant en entier.

En cas d'abandon, prévenir et remettre son dossard à une personne de l'organisation : secours, signaleurs, suiveurs.

Les participants laissent leur droit à l'image aux organisateurs et à leurs partenaires pour une durée illimitée.

Conformément à la loi informatique et liberté, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant.

Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance du règlement de la manifestation.

## **Sécurité**

N° téléphone des secours et du PC inscrits sur les dossards.

En cas de force majeure (par exemple alerte météo orange ou rouge), l'organisation se réserve le droit d'annuler tout ou partie de la manifestation sans possibilité de remboursement.

## **Récompenses**

Récompenses en bouteilles de Champagne, aux deux premier(e)s de chaque épreuve.



## **Contacts**

Facebook : AvizePlus Asso

Mail : [contact@avizeplus.fr](mailto:contact@avizeplus.fr)

Renaud Hardouin - 06 85 04 79 35 - [lerenhard@wanadoo.fr](mailto:lerenhard@wanadoo.fr)

Jordi Vila - 06 88 22 48 78 - [jordi@geekcloud.me](mailto:jordi@geekcloud.me)